

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
Cofruid'Oc, CEHM,
SERFEL, SUAMME, CENTREX

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANGUEDOC-ROUSSILLON



ONEMA
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon



Pêcher

Maturités

Récolte en cours de Royal Summer, Summerrich, Ivorystar, Whitered, Sweetlove, Moncante, Luciana, Magique, Nectarlove, Flatreine, Platifun, Platibelle...

Oïdium

Dans le Roussillon, présence d'oïdium sur feuilles en cours d'évolution.

En Languedoc, observation de symptômes d'oïdium dans quelques parcelles, notamment des jeunes vergers.

Bactériose (*Xanthomonas sp.*)

En Languedoc, quelques observations de symptômes sur feuilles.

Maladies de conservation

Sur les deux bassins, les conditions climatiques humides des derniers jours sont favorables au développement des monilioses. Augmentation des dégâts et du risque.

Pucerons

Dans le Roussillon, présence de pucerons farineux, quelques pucerons variés en agriculture biologique ; présence d'auxiliaires dans les foyers.

Thrips californien

Dans le Roussillon, la migration sur pousses et sur fruits continue. Le risque est stable sur les variétés arrivant à maturité jusqu'à fin juillet.

En Languedoc, pression assez forte : des dégâts sont observés sur des vergers non protégés et sur variétés sensibles.

Tordeuse orientale

En Languedoc, chevauchement de générations en cours.

Dans le Roussillon, dégâts sur pousses en augmentation dans les vergers non confusés et confusés. Le risque est en forte augmentation.

Petite Mineuse (*Anarsia*)

Sur les deux bassins, le vol de deuxième génération est en cours.

Cochenille blanche

En Languedoc, l'essaimage de deuxième génération a débuté.

Acarien rouge

Sur les deux bassins, les niveaux de population sont très faibles en général. Ils augmentent dans quelques parcelles du **Roussillon**.

Cicadelle verte

Dans le Roussillon, augmentation des populations, surveillez les jeunes plantations.

En Languedoc, observations de dégâts dans quelques vergers. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Forficule

En **Languedoc**, risque dans certains vergers non protégés avec la glu, à l'approche de la maturité des fruits.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Dans le **Roussillon**, premières captures de cératites. Le risque est en augmentation pour les variétés mûrissant à partir de fin juillet.



A

abricotier (bassin languedocien)

Maturités

Récolte en cours de Faralia. Récolte à venir de Farely.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés très tardives.

Enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)



Observation de symptômes estivaux : feuilles petites, rondes, cassantes et en gouttière.
Eliminer les arbres atteints, source de contamination pour les années à venir.

Symptômes estivaux d'enroulement chlorotique sur un abricotier

Petite Mineuse (Anarsia)

Vol de deuxième génération en cours.

Risque d'apparition de piqûres sur fruit ou de pousses minées sur les parcelles à historique.

Tordeuse orientale du pêcher

Chevauchement de générations en cours. Il existe un risque de piqûres sur fruit pour les variétés très tardives.

Capnode

Période de forte présence d'adultes.

Forficule

Risque dans certains vergers non protégés avec la glu, à l'approche de la maturité des fruits.

Cicadelle verte

Observations de dégâts dans quelques vergers. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et sur-greffages.



Pommier (bassin languedocien)

Puceron vert

Observation de foyers dans certains vergers.
Les jeunes vergers et les surgreffages doivent être particulièrement surveillés.

Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.*

Carpocapse

Début des éclosions de deuxième génération.
Le modèle informatique révèle que le pic des éclosions de deuxième génération sera prévu autour du 22-27 juillet selon les secteurs (précoces ou tardifs).

Tordeuse orientale

Chevauchement de générations en cours.

Zeuzère

Vol en cours. Observations de pousses minées depuis la semaine dernière.

Acarien rouge

Observation de formes mobiles sur quelques parcelles. Les Typhlodromes sont fréquents.



Cerisier (bassin languedocien)

Cylindrosporiose

Observation de symptômes dans quelques vergers. Surveiller les parcelles à historique.



Poirier

Informations issues du réseau PACA

Maturité

Début de récolte de Guyot.

Psylle du poirier

Les vergers sont en général sains.

Carpocapse

Début des éclosions de deuxième génération.

Phytopte des galles rouges

Des dégâts sont observés dans quelques parcelles.



Olivier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place à 95%.

Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles sont parfaites pour le développement de la mouche de l'olive.

Les deux paramètres importants à observer sont le nombre de mouches piégées et la longueur des olives :

- si les olives ont une longueur inférieure à 10 mm, elles ne sont pas attractives pour la mouche de l'olive, et donc le seuil de risque n'est pas atteint.

- si les olives ont une longueur égale ou supérieure à 10 mm, elles deviennent susceptibles de recevoir un œuf pondu par la mouche de l'olive femelle.

À l'heure actuelle et selon les observations en notre possession, la mouche est présente dans toute la zone oléicole régionale à l'exception des oliveraies situées dans le Gard à plus de 250 m d'altitude.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des foyers de populations de cochenilles ont été observés sur quelques arbres dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'ouest de l'Hérault. Dans moins de 10 % de ces foyers, la fumagine est présente.

Le seuil de risque est d'une cochenille vivante par feuille sur au moins 100 feuilles observées au hasard sur l'ensemble du verger. Ce seuil n'est atteint dans aucune parcelle d'observation. Les pontes ont débuté dans la zone littorale.

Dans le cas où un foyer est observé, les arbres concernés ont une population de cochenille supérieure au seuil de risque. Une mesure efficace et simple d'intervention est d'éliminer par la taille les rameaux où se développent les cochenilles.

Toute intervention qui s'avérerait malgré tout nécessaire devra être réalisée uniquement sur les arbres atteints par la cochenille, le reste du verger ne sera pas concerné.

C hâtaignier

Cynips du Châtaignier

Le vol a débuté le 12 juin et s'est intensifié après le 20 juin.

Au 4 juillet, à Fozières (34) 32% des cynips ont émergé et 38% sont adultes et prêts à s'envoler mais sont encore à l'intérieur des galles. C'est la période du pic de vol.

Le risque de contamination par le cynips provenant de zones contaminées vers des zones encore saines est maintenant maximum et restera important jusqu'à la fin du vol prévu mi août. Le cynips peut être dispersé de façon passive (transport par les véhicules, le vent etc...)

Signalez les nouveaux foyers dès détection afin que la lutte biologique avec l'auxiliaire *Torymus sinensis* puisse s'organiser au mieux le printemps prochain.

Contacts :

- Nicolas André (FREDON LR) : 06 77 60 17 74
- A. Marceron (OIER SUAMME) dans le Gard : 04 66 54 29 67
- JM. Thevier (OIER SUAMME) dans l'Hérault : 06 74 45 02 05



Galles sur pousses de châtaignier dues à une attaque de cynips

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.